

2003 02 19 - 0004 - 12



## Monde

# «Portés disparus», le deuil impossible

Le CICR organise une conférence pour que la question ne tombe pas dans l'oubli.

Par Pierre HAZAN

mercredi 19 février 2003

Genève de notre correspondant,

Familles de disparus, médecins légistes, psy, militaires, représentants d'organisations de défense des droits de l'homme, juristes, humanitaires, procureurs, experts gouvernementaux de 60 pays... Ce sont quelque 350 personnes qui viennent des quatre coins de la planète pour la première conférence sur les disparus organisée par le Comité international de la Croix-Rouge (Cicr). Le constat est aussi simple que dramatique : chaque conflit produit des disparus, jetant des dizaines de milliers de familles dans une angoisse qui peut se prolonger des années. Il n'y a pas de bilan global mais les estimations donnent le tournis. Danielle Coquoz, chef de l'agence de recherche et de protection du Cicr, note : «*Le conflit du Rwanda a laissé plus de 100 000 disparus, celui de Bosnie, 17 000, du Sri Lanka 8 000, du Pérou 6 000...*»

**Standards.** Cette conférence sans précédent, qui se tient à Genève jusqu'à vendredi, a un double objectif : politiquement, elle vise à mobiliser les gouvernements. En incitant les familles de disparus à s'organiser, trouver des synergies avec d'autres ONG et les sociétés civiles afin que, sous les pressions, les gouvernements mettent cette question sur un ordre du jour prioritaire. Deuxième objectif, cette fois technique : contribuer à mettre au point des standards internationaux pour l'exhumation et l'identification des cadavres, la gestion des dépouilles, le soutien aux familles et la prévention.

**Obstacles.** Cette volonté de mondialiser la lutte pour les disparus se heurte à des obstacles de taille. Les gouvernements rechignent souvent à admettre qu'ils ont envoyé des dizaines de milliers de gens à la mort, préférant dire «*qu'ils ont disparu*». Autre difficulté liée à l'essor de la lutte contre l'impunité : la multiplication des procédures visant à sanctionner les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, peut dissuader des autorités à révéler où se trouvent des fosses communes de crainte de déclencher des poursuites à leur encontre. La question des disparus porte une telle charge émotionnelle et symbolique, que les gouvernements parfois «*manipulent*» à des fins politiques cette thématique. Après quatre ans d'interruption, le Cicr est parvenu à relancer les discussions entre Irakiens, Saoudiens et Koweïtiens sur les disparus de la guerre du Golfe.

© Libération